

## LES FORMATIONS THÉORIQUES :

### A) En présentiel

Des sessions d'entraînements théoriques collectifs et/ou individuels au code de la route sont organisées et sans prises de rendez-vous dans la salle de code

Les horaires : Le mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

La formatrice référente reste à votre disposition par téléphone au 07.08.04.07.76 sur rendez-vous dans nos trois locaux.

Des cahiers d'exercices sont à votre disposition dans la salle de code

Les thèmes abordés sur le code de la route sont les suivants :

**Le conducteur :** prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/alcool/médicaments.

**Les dispositions légales en matière de circulation routière :** la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.

**La route :** la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau

**Les autres usagers de la route :** le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.

**Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement :** l'éco-mobilité ; l'achat éco responsable ; l'éco-conduite.

Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.

**La réglementation générale et divers - Les premiers secours :** documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS ; Non-assistance à personne en danger.

**Les éléments mécaniques et autres équipements :** les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.

**Équipements de sécurité des véhicules :** la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

### B) En distanciel

Des sessions d'entraînements au code de la route seront également disponibles en ligne, via «PrépaCode »

### C) Tests d'évaluation :

Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel sur rendez-vous dans la salle de code.

Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.